

LANGAGE, NATURE ET SOCIÉTÉ SELON ROUSSEAU

Jean STAROBINSKI (Genève)

La réflexion sur le langage occupe chez Rousseau une place considérable. D'une part, la théorie du langage fait partie intégrante des écrits de doctrine, qu'il s'agisse des ouvrages qui concernent l'histoire de la société, ou de ceux qui intéressent l'éducation de l'homme moderne; d'autre part, le problème de la communication, le choix des moyens d'expression préoccupe en Rousseau le musicien, l'artiste, le romancier et, au suprême degré, l'autobiographe. Rousseau a été le premier à conférer une importance pathétique à la question de la relation inter-humaine : nous n'avons donc pas lieu de nous étonner devant l'insistance avec laquelle il fait de la parole le thème de son propre discours. A bien des égards, nous tenons ici l'un des éléments qui assurent la cohésion interne d'une œuvre trop souvent accusée de manquer d'unité. Prêtons attention à la théorie du langage, telle que Rousseau l'a élaborée, et, connaissant l'importance qu'il attribue à l'aspect génétique des réalités humaines, tentons plus précisément de mettre en lumière ce qu'il a pensé de l'origine des langues.

Sur ce point, deux textes retiendront notre attention : le *Discours sur l'origine de l'inégalité* et l'*Essai sur l'origine des langues*. Textes complémentaires, parfois légèrement dissonants, mais qui proposent au lecteur une même histoire sous une double version : le *Discours de l'inégalité* insère une histoire du langage à l'intérieur d'une histoire de la société ; inversement, l'*Essai sur l'origine des langues* introduit une histoire de la société à l'intérieur d'une histoire du langage.

Pour Rousseau, l'homme n'est pas naturellement sociable, ou, tout au moins, il ne l'est pas dès l'origine. Il est *devenu* sociable, en vertu de sa perfectibilité. Mais Rousseau considère la perfectibilité comme un apanage inné, comme un don de la nature. L'institution sociale n'est donc pas sans relation avec la nature : elle est la conséquence *différée* d'une disposition *primitive*, dont les effets se sont déployés très lentement, à distance de l'origine, sous l'influence de conditions exceptionnelles qui

ont sollicité l'essor des facultés virtuelles. Ces conditions favorisantes sont des obstacles externes, devant lesquels l'homme s'est trouvé arrêté accidentellement. Rousseau incrimine des « circonstances » physiques, qui auraient pu aussi bien ne pas survenir, mais qui, une fois présentes, font passer la perfectibilité sommeillante de la puissance à l'acte.

Dans le *Discours*, Rousseau suppose une humanité primitive en lente expansion ; certains individus, sortis de l'habitat tempéré, rencontrent des climats difficiles qui les obligeront à lutter contre la nature environnante. L'intelligence, la technique, l'histoire prennent naissance au contact de l'obstacle, quand l'homme quitte la tiédeur égale de la forêt primitive et se trouve exposé à des « étés brûlants » ou à des « hivers longs et rudes ». Dans l'*Essai sur l'origine des langues*, la même idée se trouve exposée, mais de façon plus énigmatique, à travers le symbole cosmologique de l'inégalité des saisons : « Celui qui voulut que l'homme fût sociable toucha du doigt l'axe du globe et l'inclina sur l'axe de l'univers. » Langage et société sont tellement liés — conformément à la tradition classique et à la doctrine de Hobbes — que si l'on admet que l'homme de non sociable est devenu sociable, il faut également conjecturer que l'homme, de non parlant, est devenu parlant. Car l'homme n'est pas originellement doué de parole. Le langage n'est pas une faculté que l'homme a su exercer d'emblée : c'est une acquisition, mais une acquisition rendue possible par des dispositions présentes dès l'origine et longtemps inexploitées. Entre toutes les créatures, l'homme est le seul qui ait *par nature* le pouvoir de sortir de son état primitif. Au même titre que l'institution sociale, le langage est un effet tardif d'une faculté primitive : il est le résultat d'un essor différé. Naturel dans son origine, il constitue une antinature dans ses aboutissements. Le dangereux privilège de l'homme, c'est d'avoir dans sa propre nature la source des pouvoirs par lesquels il s'opposera à sa nature et à la Nature.

« La parole étant la première institution sociale ne doit sa forme qu'à des causes naturelles ». A longue échéance, l'institution sociale contredira la « loi naturelle » ; mais l'institution sociale est une antinature issue de la nature.

La préface du *Discours de l'inégalité* soulève une question de définition : pour savoir si l'inégalité est conforme à la loi naturelle, il faut d'abord savoir ce qu'est la loi naturelle. La question, aussitôt, se formule comme un problème de langage : comment *parle* la loi naturelle ? Comment est-elle perçue ?

Rousseau insiste d'abord sur un caractère négatif. La loi naturelle n'est pas un énoncé inscrit primitivement dans la langue de la réflexion philosophique. Pour être écoutée et suivie, elle ne requiert aucun savoir. Elle ne suppose donc aucun langage préalable. Elle ne saurait être une règle convenue, un discours étayé d'arguments. Rousseau récuse l'idée

d'une convention, d'un contrat, d'où dépendrait la teneur de la loi naturelle. C'est là pourtant ce que supposent, à tort, la plupart des philosophes, et Rousseau ne manque pas de s'en gausser : « On commence par rechercher les règles dont, pour l'utilité commune, il serait à propos que les hommes convinssent entre eux »... Rousseau congédiera donc les constructions discursives que les philosophes substituent à la véritable loi naturelle sous prétexte de la définir. Il écarte les assertions trop doctes, trop cultivées, de ceux qui voudraient que la loi naturelle parlât comme parle la raison constituée. Rousseau nous invite à regarder en deçà du règne humain de la parole. Certes, il nous propose à son tour un « discours », mais pour faire apparaître une *voix* antérieure à tout discours.

Pour que cette *loi* soit naturelle, « il faut qu'elle parle immédiatement par la voix de la nature ». Par définition, la voix de la Nature doit parler avant toute parole. Tacite et impérieuse, cette voix nous dicte les mouvements spontanés de l'amour de soi et de la pitié, « principes antérieurs à la raison ». Ne serait-ce pas une métaphore que d'évoquer ici une voix ? Cette dictée, peu s'en faut qu'elle n'équivale à un automatisme, à un instinct, à une « empreinte » marquée une fois pour toutes. Rousseau y voit toutefois autre chose : c'est une injonction qui intéresse l'être moral, qui met au défi une liberté et une faculté de désobéir. « La Nature commande à tout animal, et la bête obéit. L'homme éprouve la même impression, mais il se reconnaît libre d'acquiescer ou de résister. » Si l'homme naturel ne désobéit pas, c'est parce qu'il n'a pas encore pris entière possession de son vouloir propre, et parce qu'il n'a pas encore eu l'occasion d'exercer suffisamment sa liberté. La loi naturelle a donc pour l'homme le caractère ambigu d'un instinct qui perdrait son caractère mécanique pour devenir *intimation* ; avant même que l'homme primitif ne réfléchisse et ne parle, la nature cesse d'être pour lui un simple conditionnement physique : elle n'est plus une « impression » irrésistible, elle se fait langage interne. Il s'agit d'une parole que l'homme écoute parce qu'elle *se parle* en lui : le fait de la percevoir garantit une moralité première qui distingue déjà l'homme de la bête, quand bien même l'homme sauvage et la bête apparaîtraient identiques dans leur conduite. L'homme se définit d'abord non parce qu'il parle, mais parce qu'il *écoute*. Pour lui, la voix de la nature est une *information* qui ne s'inscrit pas directement dans la *forme* du comportement. Toutefois, cette voix qui n'emprunte aucun signe conventionnel n'a besoin d'aucun « décodage » pour être comprise. La voix de la nature est d'une telle proximité qu'elle paraît se confondre avec l'intimité personnelle. On ne peut donc la comparer à la transmission d'un message, où un énoncé formulé par un sujet parlant (« l'émetteur ») s'adresserait distinctement à un sujet écoutant (l'auditeur). Tant qu'il reste l'homme *de* la nature, c'est en lui-même que l'homme perçoit la voix de la nature. La Nature parle *en lui* puisqu'il est lui-même *dans* la Nature. Le décalage de la liberté est encore virtuel.

Pour l'homme civilisé, cette voix deviendra une voix lointaine, une voix délaissée. Elle lui sera extérieure. Pis encore, il ne saura plus l'entendre et la reconnaître (exception faite des « initiés » que Rousseau mentionne dans ses *Dialogues*, et au nombre desquels il se compte). En sortant de la nature, en travaillant contre elle, en interposant le langage dont il est l'inventeur, l'homme se rend sourd à la voix qui lui parlait à l'origine. L'existence morale n'est plus régie par la loi naturelle : il faut énoncer des lois « positives », des conventions, des contrats. Les discours raisonnés deviennent nécessaires, pour retrouver la voix de la nature à travers une sorte d'archéologie interprétative : l'homme doit tenter, par une élaboration factice, de suppléer à la disparition de ces « mouvements immédiats » qui assuraient le respect de la vie d'autrui et la sauvegarde de l'existence personnelle. Les *fins* de la morale restent ce qu'elles étaient, mais ce sont désormais des règles explicites qui doivent les prescrire. Aussi Rousseau laisse-t-il entendre que, dans l'histoire, l'importance acquise progressivement par le langage discursif s'accroît en raison inverse de l'intensité de la voix de la nature : celle-ci s'efface en nous à mesure que le langage articulé se perfectionne. Alors le philosophe, en sa qualité d'*interprète* d'une voix devenue imperceptible aux autres hommes, devient nécessaire à la société. Dans son *sentiment* actuel, Rousseau croit découvrir ce dont les autres hommes ont perdu le souvenir. Le *Discours philosophique* (libellé comme une antiphilosophie) rappelle ce que fut l'autorité qui régnait avant tout discours.

¹ Résumé d'une étude destinée à paraître *in extenso* dans une *Festschrift* offerte à Herbert Dieckmann, Wilhelm Fink Verlag, Munich.